



AR-CO-2016-49

**ARRETE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS
ADMIS A PARTICIPER A L'EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ANIMATEUR PRINCIPAL TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE – AVANCEMENT DE GRADE**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude,

VU la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

VU le décret n°2011-562 du 20 mai 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au III de l'article 16 du décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

VU l'arrêté AR-CO-2016-11 du 14 janvier 2016 portant organisation d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'animateur principal territorial de 1^{ère} classe par la voie de l'avancement de grade,

CONSIDERANT que les candidatures ont été reçues jusqu'au 17 mars 2016 à minuit, le cachet de La Poste faisant foi,

DECIDE

Article 1er :

La liste des candidats admis à participer à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'animateur principal territorial de 1^{ère} classe, est arrêtée comme suit, sous réserve de l'examen des pièces à produire par les candidats n'ayant pas fourni un dossier complet, le dossier de candidature pouvant être complété jusqu'à la date de déroulement de la première épreuve :



Liste des candidats

20/09/2016

Examen pro animateur principal de 1ère classe (AG)

Candidats

Nom d'usage <i>Nom de famille</i>	Prénom <i>Autre(s) prénom(s)</i>	Date et lieu de naissance	Type de candidat
BENOUAR BENOUAR 190, RUE DES DUNES 34500 BEZIERS	Mustapha	24/09/1973 BEZIERS (FRANCE)	NEUTRE
DELTEIL DELTEIL 5 RUE DE L'ADRET RESIDENCE LES ADRETS N°14 34880 LAVERUNE	Marie-pierre	11/12/1969 TOULOUSE (FRANCE)	NEUTRE
EL KIHEL EL KIHEL 13 LOTS LE CLOS D'ALARIC 11800 FLOURE	Najeme	07/04/1975 CARCASSONNE (FRANCE)	NEUTRE
GINESTE DEFFOBIS 15 ALLEE DU LEVANT 66670 BAGES	Christelle Celine	07/09/1982 SAINT MAUR DES FOSSES (FRANCE)	NEUTRE
MIRAILLES MIRAILLES 14 RUE DU LLEVANT 66300 FOURQUES	Anne-lise	21/12/1978 PERPIGNAN (FRANCE)	NEUTRE
MOLES MOLES 31 RUE MARCEAU 66600 RIVESALTES	Yannick	15/12/1978 PERPIGNAN (FR)	NEUTRE
MORALES MORALES 6 RUE FRANZ LISZT 34690 FABREGUES	David	21/03/1975 MONTPELLIER (FRANCE)	NEUTRE
MORANO MORANO 7, RUE FRANKLIN 34200 SETE	Eddie Jean-françois	24/01/1970 SETE (FRANCE)	NEUTRE
NAVARRO NAVARRO 211 RUE BENJAMIN ROGER RESIDENCE LES MARCHES DU SOLEIL BAT 34200 SETE	Gilles- François henri	21/09/1973 BEZIERS (FRANCE)	NEUTRE

Candidats

Nom d'usage	Prénom	Date et lieu de naissance	
Nom de famille	Autre(s) prénom(s)		
Adresse		Type de candidat	
OULD BOUKHITINE <i>OULD BOUKHITINE</i> 230 RUE DU JEU DE MAIL DES ABBES RESIDENCE EDEN PARK BAT B 34000 MONTPELLIER	Latifa	16/04/1962 DIGOIN (FRANCE) NEUTRE	
TOUROUGUI <i>TOUROUGUI</i> STATION DE POMPAGE 34530 MONTAGNAC	Omar	19/07/1970 HYERES (FRANCE) NEUTRE	

Nombre de lignes : 11 candidat(s)

Article 2ème : Ampliation du présent arrêté sera affichée dans les locaux du Centre de Gestion de l'Aude, des Centres de gestion du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales et transmise à Monsieur le Préfet de l'Aude.

Fait à Carcassonne, le 20/09/2016

Le Président,



R.ADIVEZE

Officier de la Légion d'Honneur



Le Président - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, - informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de deux mois à compter de la publication au Recueil des Actes Administratifs.

Affiché le : 20/09/2016

Transmis au contrôle de légalité le : 20/09/2016

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté fixant la liste des candidats admis à participer à l'examen professionnel d'animateur principal territorial de 1ère classe - avancement de grade.

Date de transmission de l'acte : 20/09/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 20/09/2016

Numéro de l'acte : AR-CO-2016-49 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 011-281100024-20160920-AR-CO-2016-49-AR

Date de décision : 20/09/2016

Acte transmis par : Marie Eve SAINT AUBIN

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes